

GFN228 - Collecte et gestion des capitaux

Présentation

Prérequis

Public niveau bac+4

Télécharger la demande d'agrément sur le site Internet : efab.cnam.fr/

Objectifs pédagogiques

Acquérir une connaissance précise du cadre de la gestion d'actifs pour compte de tiers, son cadre réglementaire et institutionnel, son fonctionnement opérationnel, son écosystème et ses enjeux.

Compétences

Programme

Contenu

Introduction

Présentation générale de l'écosystème des sociétés de gestion de portefeuille. Présentation des métiers et des règles d'organisation de ces acteurs.

Le marché de l'épargne

Panorama général - Comparaisons internationales – L'épargne et le patrimoine des ménages. Les régimes d'épargne volontaire- Les régimes d'épargne collective, l'épargne salariale, les réseaux de distribution (banques, assurances, indépendants).

Les sociétés de gestion de portefeuille : réglementation, fonctionnement et enjeux

Présentation de l'industrie de la gestion européenne et française, évolution et perspectives, comparaisons internationales - Règles déontologiques. Cadre réglementaire (directives OPCVM, AIFM, MIFID), procédures d'agrément. Passeport européen. Fonctionnement des différents services : front office, gestion et exécution des ordres, coûts de transaction ; middle office, reporting. Obligations de reporting aux investisseurs et aux régulateurs. Modèle économique et rentabilité des sociétés de gestion, relations avec les distributeurs. Cadre réglementaire de la finance durable (SFDR, Taxonomie, préférence produits). Dispositif de contrôle et de conformité (rôle du RCCI), contrôle des risques, présentation des différents risques et de leurs mesure (risque de marché, de liquidité, utilisation de la VaR). Dispositif LCB-FT.

Les autres acteurs de l'écosystème de la gestion pour compte de tiers

Présentation des différents acteurs (Dépositaires, valorisateurs, commissaires aux comptes, autorités de régulation). Autres acteurs et fonctionnement du post-marché : rôle des infrastructures de marchés, des dépositaires centraux, systèmes de règlement livraison, SWIFT, DLT, marquage des ordres. Rôles respectifs du dépositaire et du gérant, autorités de contrôle (AMF, ACPR, ESMA), points de vue national et international. Associations professionnelles (AFG, ASPIM, France Invest): rôle et fonctionnement. Acteurs de certification volontaire (GIPS, ISAE...)

Les Organismes de Placement Collectif

Mis à jour le 27-09-2023



Code : GFN228

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :

EPN09 - Economie Finance

Assurance Banque (EFAB) / 1

Contact national :

EPN09 - département EFAB

292 rue Saint Martin

accès 3

75003 Paris

01 58 80 87 45

Boris Buljan

boris.buljan@lecnam.net

Concepts généraux. Présentation des différents types de fonds (OPCVM, FIVG, FCPE, ELTIF...), nature juridique des fonds (SICAV, FCP) réglementation et restrictions d'investissement applicables, cibles de clientèle. Fiscalité des fonds, enveloppes fiscales (PEA, DSK, PER...), épargne salariale. Procédures d'agrément et de supervision.

Les différents styles de gestion

Présentation du processus d'investissement, passation des ordres, styles de gestion, terminologie. Gestion alternative : 'hedge fund' et fonds de capital investissement. Fonds de gestion traditionnels.

Le cadre européen législatif et réglementaire et ses enjeux

Présentation et fonctionnement des processus législatifs et réglementaires européens (rôle des co-législateurs, des ESAs en particulier l'ESMA), fonctionnement de l'ESMA, enjeux pour la gestion française et l'AMF, outils de convergence de supervision européens, sujets d'actualité.

Pour en savoir plus <https://efab.cnam.fr/>

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation